

*Mémoire présenté auprès du B.A.P.E. par
Madame Sylvie Major sur le projet
d'agrandissement du L.E.S. de Lachenaie
(Secteur nord) demandé par la compagnie
BFI.*

Le 27 février 2003

Je viens aujourd'hui déposer ce mémoire en croyant fermement que cela puisse ajouter ma voix à toutes les autres qui réclament la fermeture du site d'enfouissement sanitaire de Lachenaie.

Je représente ma famille, une famille normale semblable à celle de mes voisins et semblable aussi aux autres familles qui demeurent près de chez moi. Je suis installée à Le Gardeur dans le secteur de la Presqu'île depuis plus de 11 ans. J'aime mon quartier et j'apprécie le fait de vivre presque comme à la campagne, non loin de la ville. Je l'ai choisi pour sa tranquillité, sa proximité avec les Sentiers de la Presqu'île qui m'apporte un environnement plus naturel. Mes enfants y sont bien, ici ils sont chez eux.

Je me demande bien comment une personne comme moi peu faire en sorte d'arriver à empêcher une compagnie qui depuis 1996 se prépare à demander un permis d'agrandissement et y a mis énergie, effort et argent à produire une série de rapports et d'analyses évidemment toutes en sa faveur. Je sais très bien que l'on peut faire dire ce que l'on veut à tous ces documents, que l'on peut interpréter les données et les statistiques à notre avantage ou volontairement négliger certains aspects... Je constate bien que cette pile d'informations et j'en parle en ayant consulté plusieurs sites sur internet demande à y consacrer plusieurs heures uniquement pour la lecture. Je n'ai pas les compétences pour pouvoir évaluer la validité des informations fournies par la compagnie B.F.I.. encore moins pour comprendre et analyser tous les aspects techniques de ces rapports. Je me questionne beaucoup à savoir si réellement ce travail d'analyse et de vérification à vraiment été fait par des spécialistes compétents au ministère de l'environnement, j'en doute... Je me dis que l'on ne peut se fier sur la validité des rapports remis par la compagnie B.F.I. et sur leur bonne foi tout simplement parce qu'ils agissent ici en tant que juge et partie.

En considérant que c'est maintenant une norme que d'ériger des murs anti-bruits pour protéger des bruits les résidants qui demeurent près des autoroutes dans la but d'améliorer leur qualité de vie beaucoup plus que leur santé je ne vois pas pourquoi on choisirait d'imposer à d'autres d'endurer des odeurs de pourritures et d'affecter éventuellement leur santé. Moi aussi j'ai fourni énergie, effort et j'ai investi depuis ces dernières années pour faire en sorte que mon environnement soi agréable, que ma maison soi bien tenue car je trouve qu'il est important de protéger mon investissement. Je me demande qu'elle serai la valeur de ma propriété dans 25 ans quand cette montagne de déchets sera bien visible, qui voudra s'y installer

A mon avis ce serait une grave erreur que d'accorder le permis d'agrandissement à la compagnie B.F.I, l'impact est grand sur ma qualité de vie mais aussi sur la qualité de vie de plusieurs autres familles autour de moi. L'impact est aussi à considérer sur le développement économique du secteur nous sommes situés près de la ville, près du réseau autoroutier, près d'un hôpital important et il existe encore plusieurs terrains vacants. Je me dis que logiquement on ne peut permettre l'installation d'un méga dépôt dans un tel contexte.

Quel est ici le véritable enjeu ? Permettre à une compagnie de s'enrichir aux dépens de plus petit parce que par manque de planification de la part du MENVIQ on se retrouve coincés. En passant, comment ce fait-il que ce soit une compagnie dont le seul intérêt soit de faire de l'argent qui soit responsable de traiter les déchets d'une si grande partie de la population du Québec ? Je me demande ici qu'est ce qu'à bien pu faire le ministère de l'environnement, quelle sorte de planification a-t-il fait croyait-il qu'après mars 2003 il n'y aurait plus de déchets à disposer ?

Les demandes de la compagnie BFI sont évidemment plus qu'exagérées compte tenu que depuis qu'ils y sont installés ils n'ont pas réussi à empêcher les odeurs de se propager et cela n'est que la partie que l'on peut percevoir, l'impact sur l'environnement et par le fait même sur notre santé ne semble pas les préoccuper.

Je suis indignée d'entendre des soi-disant spécialistes me recommander de rester à l'intérieur, de climatiser ma maison ou de me cacher la tête sous l'eau pour ne pas sentir. Je veux pouvoir sortir et profiter de mon environnement comme un être humain tout à fait normal. Je crois que nous en avons assez enduré et que notre tolérance à ses limites. La cour est pleine, nous avons fait notre part, le permis de B.F.I. est expiré et c'est à eux de partir.

SYLVIE MAJOR